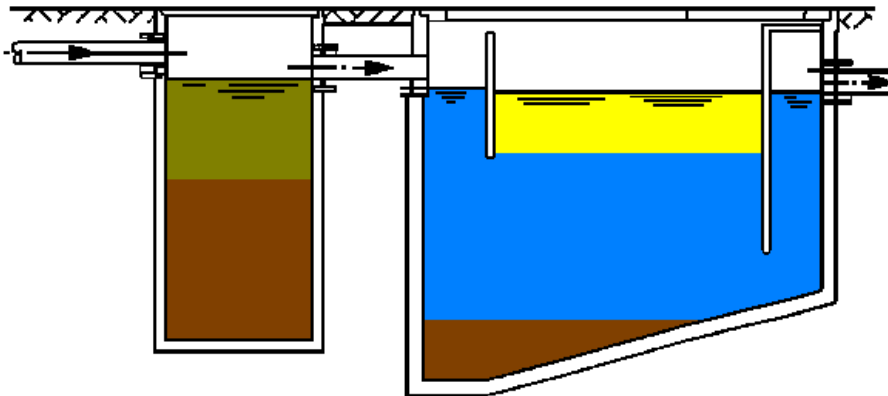




## ETABLISSEMENTS PUBLICS, ENTREPRISES ET COLLECTIVITES

Les installations particulières d'épuration nécessitent, selon les exigences et les directives cantonales, un entretien régulier. KUNZLI FRÈRES SA, au bénéfice d'autorisations de pratiquer la vidange et l'entretien, s'engage à respecter les normes fédérales en vigueur. L'entreprise met les prestations suivantes à disposition de sa clientèle, soit : des véhicules agréés et du personnel certifié pour une exécution dans les règles professionnelles de la vidange, du lavage et des travaux d'hygiène en général.



Coupe d'un dépotoir et d'un séparateur: avant vidange, présence de matières lourdes dans le dépotoir et matières en suspension dans le séparateur.

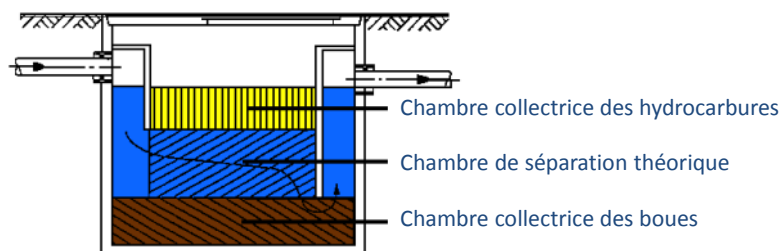
### NOTRE ENGAGEMENT

Les caractéristiques des véhicules engagés répondent aux critères spécifiques de la circulation routière par l'agrément de citernes ADR/SDR.

Nos interventions respectent les exigences légales selon les DCPE 550 et 560. Conformément à un service irréprochable et une éthique environnementale, nous fidélisons

notre clientèle des établissements publics et industriels par nos interventions périodiques ou ponctuelles.

Les résidus, une fois pris en charge selon le DETEC et l'OMoD (ordonnance sur le mouvement des déchets) sont acheminés dans des centres preneurs autorisés en vue de leur élimination finale.



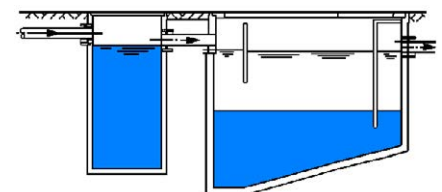
Coupe d'un séparateur d'hydrocarbures.



### DONNÉES TECHNIQUES

#### Garanties KUNZLI FRÈRES SA

- > Véhicules ADR/SDR de 2 à 5 essieux.
- > Contenance allant de 3 à 15 m<sup>3</sup>.
- > Citerne sous vacuum.
- > Performance d'aspiration de 950 à 3'000 m<sup>3</sup>/heure.
- > Intervention urgente en cas d'inondation.



Coupe d'un séparateur: remplissage d'eau après vidange.

Les centres de collectes des communes sont également soumis à une vidange que l'entreprise effectue périodiquement.